



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-003-2017-05

PUBLIÉ LE 3 MAI 2017

# Sommaire

## **Centre hospitalier Sainte-Anne**

IDF-2017-04-18-025 - Délégation Bureau Loi - Annule et remplace la délégation 2017-007 (4 pages)

Page 3

## **Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France**

IDF-2017-05-02-038 - Décision portant délégation de signature en diverses matières (7 pages)

Page 8

IDF-2017-05-02-035 - Décision portant délégation de signature en matière d'achats (4 pages)

Page 16

IDF-2017-05-02-036 - Décision portant délégation de signature en matière de dépenses et de recettes (10 pages)

Page 21

IDF-2017-05-02-037 - Décision portant délégation de signature en matière de ressources humaines (5 pages)

Page 32

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris**

IDF-2017-04-24-054 - Arrêté portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire par Monsieur Laurent RIDEL, Directeur Interrégional des services pénitentiaires de Paris (16 pages)

Page 38

## **Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (DRAC)**

IDF-2017-04-24-053 - arrêté 2017- 045 portant Subdélégation d'ordonnateur secondaire à divers collaborateurs de la DRAC (2 pages)

Page 55

IDF-2017-04-24-052 - arrêté 2017-044 portant Subdélégation en matière administrative à certains collaborateurs et collaboratrices de la Drac (3 pages)

Page 58

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris**

IDF-2017-05-02-039 - Arrêté portant délégation de signature au titre de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) (2 pages)

Page 62

IDF-2017-05-02-040 - Arrêté portant délégation de signature pour l'ordonnancement des dépenses et l'exécution budgétaire au sein de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris (4 pages)

Page 65

Centre hospitalier Sainte-Anne

IDF-2017-04-18-025

Délégation Bureau Loi - Annule et remplace la délégation  
2017-007



Délégation n°2017-008

## DELEGATION – DIRECTION COMMUNE DIRECTION DES USAGERS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

### BUREAU DE LA LOI

ANNULE ET REMPLACE LA DELEGATION N°2017-007

Le Directeur de la Direction commune,

- Vu le code de la santé publique dans ses parties relatives au fonctionnement des hôpitaux publics,
- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35, et R.6143-38,
- Vu la convention de la Direction Commune du 29 octobre 2013 entre le Centre hospitalier Sainte-Anne, l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche et le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse,
- Vu l'organigramme de la Direction Commune mis en œuvre le 1<sup>er</sup> septembre 2015,
- Vu la déclinaison de cet organigramme dans les directions fonctionnelles à compter du 15 septembre 2015,
- Considérant la décision de nomination de Madame Nathalie ALAMOWITCH sur le Centre hospitalier Sainte-Anne, l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche et le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse en date du 13 décembre 2013.

### DECIDE

#### Article 1

Une délégation permanente est donnée à Madame Nathalie ALAMOWITCH, Directrice Adjointe chargée des Usagers et des Affaires Juridiques, à effet de signer au nom du Directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction ainsi que les décisions, attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les contrats et conventions liés à l'activité de sa direction,
- les bordereaux, mandats et attestations de services faits,
- toutes notes relatives à l'organisation, l'animation de sa direction et l'encadrement des équipes se trouvant sous sa responsabilité,
- tous les actes décrits à l'article 2.

Une délégation permanente est donnée à Madame Nathalie ALAMOWITCH pour représenter le Directeur lors des audiences auprès du Juge des Libertés et de la détention ou de la Cour d'Appel, et le cas échéant présenter des observations écrites ou orales.

## **Article 2**

Les documents faisant l'objet de la délégation sont les suivants :

- les décisions d'admission, de maintien et de levée des patients en Soins Psychiatriques à la Demande d'un Tiers (articles L.3212-1 et L.3212-3),
- les décisions de modification de la forme de prise en charge,
- les notifications de décision d'admission en soins psychiatriques sans consentement,
- les informations, pièces administratives et les certificats et avis médicaux à adresser ou à communiquer, selon les cas prévus par le code de la santé publique, aux préfets, aux procureurs de la République, aux juges de la liberté et de la détention, à la commission départementale des soins psychiatriques, aux tiers (SPDT) à l'ARS...
- les décisions de refus de la levée d'une mesure de soins psychiatriques,
- les autorisations de sorties accompagnées n'excédant pas 12 heures,
- les autorisations de sorties non accompagnées n'excédant pas 48 heures,
- les informations transmises à la famille, et le cas échéant à la personne chargée de la protection juridique de l'intéressé ou à défaut, toute personne justifiant de l'existence de relations avec la personne malade antérieure à l'admission en soins et lui donnant qualité pour agir dans l'intérêt de celle-ci,
- les convocations du collège des soignants,
- les requêtes adressées au juge des libertés et de la détention,
- les notifications de la date des audiences avec le juge des libertés et de la détention,
- les notifications des décisions rendues par le juge des libertés et de la détention,
- les accords pour l'accueil ou le rapatriement de patients en provenance d'autres établissements,
- les documents en lien avec la gestion du service.

## **Article 3**

### ***Centre hospitalier Sainte-Anne***

Une délégation permanente est donnée à Madame Carole MACHE, Adjoint des Cadres Hospitalier, chargée des relations avec les usagers, à effet de signer au nom du Directeur les actes et documents énumérés à l'article 2, et concernant le Centre hospitalier Sainte-Anne.

En cas d'absence de Madame Nathalie ALAMOWITCH, une délégation permanente est donnée à Madame Carole MACHE pour représenter le Directeur lors des audiences auprès du Juge des Libertés et de la détention ou de la Cour d'Appel, et le cas échéant présenter des observations écrites ou orales.

## **Article 4**

### ***Centre hospitalier Sainte-Anne***

En cas d'absence de Mesdames Nathalie ALAMOWITCH et Carole MACHE, délégation de signature sur les actes et documents de l'article 2 est donnée à Madame Albane BERNAT, Attachée d'Administration Hospitalière, responsable des affaires juridiques.

## **Article 5**

### ***Centre hospitalier Sainte-Anne***

Délégation de signature est donnée à Mesdames Ludivine TUTALA, Adjoint Administratif, Catherine JOUANDOU, Adjoint Administratif, Béatrice THEAUDIN, Adjoint Administratif, afin de signer au nom du Directeur les bulletins de sortie, les sorties de moins de 12 heures non accompagnées et les sorties de moins de 48 heures.

## **Article 6**

### ***Etablissement Public de Santé Maison Blanche***

Pour chaque site de l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche, délégation de signature est donnée dans le cadre de l'article 2 ci-dessus à :

- Madame Justine PIGGIOLI, Attachée d'Administration hospitalière, responsable bureau de la loi, par intérim pour le site de Neuilly-sur-Marne
- Madame Annick PLICQUE, cadre administratif de Maison Blanche sur le site de Lasalle 19<sup>ème</sup>
- Madame Valérie TELLIER, cadre administratif de Maison Blanche sur le site de Hauteville 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>
- Madame Valérie LOURDIN, cadre administratif de Maison Blanche sur le site d'Avon 20<sup>ème</sup>
- Madame Christine BRUN, cadres administratif de Maison Blanche sur le site de Bichat 18<sup>ème</sup>.

## **Article 7**

### ***Etablissement Public de Santé Maison Blanche***

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie ALAMOWITCH ou d'un cadre administratif de site, délégation est donnée à effet de signer les actes et documents décrits à l'article 2, à :

- Madame Fathia LACROIX, Adjoint Administratif sur le site d'Hauteville,
- Madame Marie-Ange FELDMANN, Adjoint Administratif sur le site de Bichat,
- Madame Catherine MILLERET, Adjoint Administratif sur le site de Lassalle,
- Madame Delphine VILLEMART, Adjoint Administratif sur le site d'Avron.

Et à

- Madame Cécile LAISNE, AMA (Patients du site de Neuilly-sur-Marne) pour les déclarations administratives de décès pour la Roseraie et les Unités de patients en Séjour Prolongé (PSP) ainsi que les lettres d'envoi aux Juges des Libertés et de la Détention (JLD) pour les saisines.

## **Article 8**

Une délégation permanente est donnée à Madame Justine PIGGIOLI, Attachée d'Administration Hospitalière, responsable du bureau de la loi, à effet de signer au nom du Directeur les actes, et documents énumérés à l'article 2, et concernant :

- le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse (site du Perray)
- Les secteurs 75G05, 75G19, 75G20-21 (site Henri Ey) rattachés à l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche

Le secteur 75G04 (site Henri Ey) rattaché au Centre Hospitalier Sainte-Anne.

## **Article 9**

### ***Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse – Site du Perray***

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie ALAMOWITCH et de Madame Justine PIGGIOLI, délégation est donnée à Madame Leslie MARGUERITE, Adjoint Administratif et en cas d'absence à Madame Laetitia BARBOT, Adjoint Administratif, sur les actes et documents de l'article 2 concernant le Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse (site du Perray).

### **Article 10**

#### ***Centre hospitalier Sainte-Anne – Etablissement Public de Santé Maison Blanche - site Henri EY***

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie ALAMOWITCH et de Madame Justine PIGGIOLI, délégation est donnée à Madame Leslie MARGUERITE, Adjoint Administratif, et en cas l'absence à Madame Laetitia BARBOT, Adjoint Administratif, sur les actes et documents de l'article 2 concernant :

- Les secteurs 75G05, 75G19, 75G20-21 (site Henri Ey) rattachés à l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche
- Le secteur 75G04 (site Henri Ey) rattaché au Centre Hospitalier Sainte-Anne.

### **Article 11**

La présente délégation sera notifiée, pour information, à Messieurs les Présidents des Conseils de Surveillance des trois établissements, Monsieur le Délégué Départemental de Paris, Madame et Messieurs les Présidents de la Commission Médicale des trois établissements et de Groupement, Madame la Trésorière Principale des Centres Hospitaliers Spécialisés, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Elle sera adressée aux greffes du Juge des Libertés et de la Détention et de la Cour d'Appel.

### **Article 12**

La présente délégation fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 18 avril 2017

Jean-Luc CHASSANIOL  
Directeur de la Direction Commune

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de  
France

IDF-2017-05-02-038

Décision portant délégation de signature en diverses  
matières



## DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu le règlement intérieur,
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 1<sup>er</sup> décembre 2016 autorisant son Président à signer certaines conventions relevant du fonctionnement courant,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

### Article 1 - accords d'indemnisation des assurances

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, directeur des affaires juridiques, à effet de signer les accords d'indemnisation des compagnies d'assurances.

### Article 2 - immobilier

1. De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer les actes suivants :
  - conventions d'occupation consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer annuel est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges),
  - baux et autres conventions d'occupation pris par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France dont le loyer annuel est inférieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges) ou, après accord du bureau, lorsque le loyer annuel est supérieur à 45.000 € (hors taxes et hors charges),
  - demandes et déclarations en matière d'urbanisme : déclaration de travaux, de changement de destination, demande de permis de construire, de démolir, d'aménager,
  - demandes d'autorisations administratives et déclarations prévues par le code de l'urbanisme, le code de la construction et de l'habitation, le code du patrimoine et le code de l'environnement,
  - déclarations fiscales en matière immobilière,
  - actes liés aux procédures d'expropriation et de préemption,
  - déclarations d'ouverture et de fin de chantier,

- actes concourant à l'exécution des marchés de travaux : ordre de services, réception des travaux, application et levée des pénalités.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Pierre-Lionel BRÉVINION, directeur adjoint du patrimoine et de l'immobilier, dans les mêmes conditions.

2. De donner délégation de signature à Jean-Claude SCOUPE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale, à effet de signer les conventions d'occupation temporaire consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) portant sur les locaux du pôle Friedland (siège et annexes) pour des occupations d'une durée inférieure à 30 jours.
3. De donner délégation de signature à Bruno BOTELLA, directeur des services généraux, à effet de signer les conventions d'occupation temporaire consenties par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France à titre gracieux ou dont le loyer est inférieur à 100.000 € (hors taxes et hors charges) portant sur les locaux de Adolphe Jullien, Toudic, Champerret, Tocqueville, Guyancourt et LMA Gennevilliers, pour des occupations d'une durée inférieure à 30 jours.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est donné délégation de signature à Thierry SERANE pour les locaux de Adolphe Jullien et-Toudic, et à Stéphane Lemaire pour les locaux de Champerret, Tocqueville, Guyancourt et LMA Gennevilliers.

4. De donner délégation de signature aux agents ci-après dénommés, à l'effet de pouvoir signer, dans le respect des tarifs et des conventions-type dûment établis à cet effet, les conventions portant location de salles situées dans les locaux définis dans le tableau ci-après, pour des occupations d'une durée inférieure ou égale à 5 jours.

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		Locaux
		Nom	Fonction	
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEUNAY Denis DANG	directeur adjoint responsable administration finances logistique	Locaux CCI situés au 2 place de la bourse Paris 2°
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable Département développement des entreprises	Locaux CCI situés aux 21 23-25, avenue de Paris à Versailles
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Anne GALITZINE	directeur adjoint	Locaux CCI situés au 191 avenue Paul-Vaillant Coutrier à Bobigny
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint	Locaux CCI situés au 8 place Salvador Allende à Créteil
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Valérie MARSAULT	attachée de direction	Locaux CCI situés au 35 boulevard du port à Cergy

### Article 3 - formations visées au R. 3332-4-1 du code de la santé publique

De donner délégation de signature aux agents suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les actes et attestations délivrés dans le cadre de la formation des exploitants de débits de boissons prévue à l'article susvisé :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		Nom	Fonction
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEAUNAY Denis DANG	directeur adjoint responsable administration finances logistique
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable Département développement des entreprises
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Anne BARRIÈRE-L'ÉTENDARD	responsable administration, finances et ressources humaines
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Anne GALITZINE	directeur adjoint
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Valérie MARSALUT	attachée de direction

### Article 4 - formations visées au L. 233-4 du code rural et de la pêche maritime

De donner délégation de signature aux agents suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les actes et attestations délivrés dans le cadre de la formation prévue à l'article susvisé :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		Nom	Fonction
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEAUNAY Denis DANG	directeur adjoint responsable administration finances logistique
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable Département développement des entreprises
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Anne BARRIÈRE-L'ÉTENDARD	responsable administration, finances et ressources humaines
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Anne GALITZINE	directeur adjoint
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Valérie MARSALUT	attachée de direction
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international	Alain BEAUMONT	directeur Appui réglementaire, information et formation

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		Nom	Fonction
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Françoise MERLOZ	directeur adjoint chargé des relations entreprises

### Article 5 - formations à la création d'entreprise (5 jours pour entreprendre)

De donner délégation de signature aux agents suivants dans la limite de leurs attributions à effet de signer les actes et attestations délivrés dans le cadre des formations à la création d'entreprise :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		Nom	Fonction
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEAUNAY Denis DANG	directeur adjoint responsable administration finances logistique
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable Département développement des entreprises
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Anne BARRIÈRE-L'ÉTENDARD	responsable administration, finances et ressources humaines
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Anne GALITZINE	directeur adjoint
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Valérie MARSAL	attachée de direction
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international	Alain BEAUMONT	directeur Appui réglementaire, information et formation

### Article 6 - dépôt légal

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions à effet de signer tout acte nécessaire aux formalités du dépôt légal :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études	Anne OUTIN-ADAM	directeur des politiques législatives et juridiques, adjointe du DGA VIE
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international	Hélène ZWANG	responsable du service affaires générales et institutionnelles
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe
Frank BOURNOIS	directeur général de ESCP-EUROPE	Etienne DESMET	secrétaire général
Dominique PERRIN	directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	secrétaire général

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Bruno CAVEDONI	secrétaire général

### Article 7 - gestion et dépôt des marques

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, directeur des affaires juridiques, à effet de signer l'ensemble des actes relatifs au dépôt, à la gestion et à la protection des marques de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France soit directement soit par l'intermédiaire d'un mandataire.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Micheline FERRAN, responsable du service propriété intellectuelle et gestion des marques, dans les mêmes conditions.

### Article 8 - requêtes en relevé de forclusion et aux déclarations de créances

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, directeur des affaires juridiques, à effet de signer les requêtes en relevé de forclusion et les actes relatifs aux déclarations de créances.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Micheline FERRAN, responsable du service propriété intellectuelle et gestion des marques, dans les mêmes conditions.

### Article 9 - documents du commerce international

De donner délégation de signature aux agents dont les noms suivent à effet de signer les certificats d'origine, factures, légalisations, carnets de passage en douane ATA et tout autre document nécessaire au commerce international que la direction chargée des actions internationales et européennes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France est habilitée à délivrer en vertu des lois, règlements, conventions internationales et accords entre les chambres de commerce et d'industrie :

NOM	FONCTION
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Claudine DAGNET	directrice adjointe au directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international
Marianne SASSERANT	directeur développement international des entreprises
Luc DARDAUD	responsable du département facilitations du commerce extérieur
Christina VIEIRA	responsable délivrance des formalités
Frédéric HENRI	responsable réclamations ATA
Houssem ABID	responsable délivrance CLV
Olivier BARRET	conseiller en formalités
Yanique BRAS	conseiller en formalités
Nadia CHIKRI	conseiller en formalités
Simon COMMEIGNES	conseiller en formalités
Patricia FARESCOUR	conseiller en formalités
Raphaël GEORGIN	conseiller en formalités
Sarah JAGER	conseiller en formalités
Christèle LE MANAC'H	conseiller en formalités
Daniette LOUIS	conseiller en formalités
Nicaise LUDSOR	conseiller en formalités

David MALEDON	conseiller en formalités
Frédéric MOROT	conseiller en formalités
Aurélia PATRUNO	conseiller en formalités
Mohamed REGGAD	conseiller en formalités
Christine TISCHER	conseiller en formalités
Daha OULD SIDI MOHAMED	conseiller en formalités
Isabelle PERROT	assistante comptable
Asnia BENYAHIA	assistante DFCE
Suzanne GOMEZ	assistante réclamations ATA
Morgane MEHANNA	assistante commerciale appui

### Article 10 - formalités relatives aux véhicules

De donner délégation de signature à Bruno BOTELLA, directeur des services généraux, à effet de signer les demandes d'immatriculation de véhicules, la délivrance et la modification des cartes grises ainsi que tous les actes relatifs aux cessions, pour l'ensemble des véhicules appartenant à la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Christophe Perret responsable de pôle, dans les mêmes conditions.

### Article 11 - contrats d'apprentissage

De donner délégation de signature à Thierry LAURENT, directeur des formalités et de la taxe d'apprentissage, dans la limite de ses attributions, à effet de signer les décisions d'enregistrement, de refus et de retrait d'enregistrement des contrats d'apprentissage.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Dominique RABILLER, responsable du pôle production, dans les mêmes conditions.

### Article 12 - convention de formation continue

De donner délégation de signature à Thierry LAURENT, directeur des formalités et de la taxe d'apprentissage, à l'effet de signer les conventions de formation continue, relevant notamment de l'article L. 6313-1 du code du travail.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Isabelle BRILLANT, responsable du département supports, dans les mêmes conditions.

### Article 13 - certification conforme

1. De donner délégation de signature à France MOROT-VIDELAINE, directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études, pour la certification conforme des procès-verbaux d'assemblée générale, de bureau et des décisions signées par le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France. En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Sophie Mc CRACKEN, responsable du pôle vie des instances internes, dans les mêmes conditions.
2. De donner délégation de signature à Valérie HENRIOT, directeur général adjoint en charge des finances et du contrôle de gestion pour la certification conforme des copies des rapports des commissaires aux comptes de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, des copies du DC7 et à effet de signer toute réclamation précontentieuse ou gracieuse auprès de l'administration fiscale, ainsi que les reçus fiscaux en cas de dons.

#### Article 14 - avis relatifs aux demandes de naturalisation

De donner délégation à France MOROT-VIDELAINE, directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études, à l'effet de signer les avis de la CCI Paris - Ile-de-France se rapportant aux demandes de naturalisation de commerçants ou de chefs d'entreprises commerciales, tel que requis par les pouvoirs publics au titre de la réglementation en vigueur.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation de signature est donnée dans les mêmes conditions à Patrick POCHET, responsable du pôle représentations extérieures et activités réglementées.

ॐॐॐ ॐॐॐ

Les présentes délégations de signature prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elles annulent et remplacent celles antérieurement données en pareille matière.

Fait à Paris, le 2 mai 2017

  
Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de  
France

IDF-2017-05-02-035

Décision portant délégation de signature en matière  
d'achats



## DÉCISION

**Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,**

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application n°2016-360 (marchés publics) ainsi que l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concessions et son décret d'application n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016,
- Vu le règlement intérieur,
- Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 1<sup>er</sup> décembre 2016 autorisant son président à passer certains marchés publics ou accords-cadres,

**Décide :**

Sur proposition du directeur général,

### **Article 1**

De donner délégation de signature à Jean-Claude SCOUPE, directeur général adjoint en charge de l'administration générale, à effet de signer les accords-cadres et les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 130.000 € HT et les accords-cadres et les marchés de travaux d'un montant inférieur à 200.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à leur exécution, pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

### **Article 2**

De donner délégation de signature à Clodyne SAMUEL DE LACROIX, directeur des achats, à effet de signer tous les accords-cadres et les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 90.000 € HT, ainsi que les actes se rapportant à leur exécution pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

### **Article 3**

De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, à effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous les marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT et tous les accords-cadres et les marchés de travaux et de prestations de services associées d'un montant inférieur à 90.000 € HT ainsi que les actes se rapportant à l'exécution de ces marchés pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, des directions, écoles, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement, Pierre-Lionel BRÉVINION, directeur adjoint du patrimoine et de l'immobilier, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

#### Article 4

De donner délégation de signature à Didier ISRAEL, directeur des affaires juridiques à effet de signer tous les marchés de services et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT dans la limite de ses attributions et les marchés de prestations juridiques d'un montant inférieur à 25.000 € HT pour l'ensemble des chambres de commerce et d'industrie départementales, écoles, directions, établissements et services de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, Claude COILLARD-CHABIR, responsable du service contentieux privé, appui juridique aux chambres de commerce et d'industrie départementales, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions.

#### Article 5

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions et selon les conditions ci-après définies :

- marchés de services (hors prestations juridiques) et de fournitures d'un montant inférieur à 25.000 € HT,
- marchés de prestations d'enseignement et d'animation de formation, d'ingénierie de formation, de location de salles, de location d'espaces dans des salons, d'études de cas et de matériels à usage sportif et récréatif d'un montant inférieur à 90.000 € HT,
- marchés d'un montant inférieur à 90.000 € HT conclus sur le fondement d'un accord-cadre (marchés subséquents).

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
<b>chambres de commerce et d'industrie départementales</b>			
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEAUNAY	directeur adjoint
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable département développement des entreprises
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Anne BARRIÈRE-L'ÉTENDARD	responsable administration, finances et ressources humaines
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Anne GALITZINE	directeur adjoint
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Valérie MARSAULT	attachée de direction
<b>directions générales et directions rattachées</b>			
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directeur de l'inspection générale	Hervé DUFOORT	adjoint au directeur de l'inspection générale
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe
Thierry PHILIPPONNAT	directeur de l'Institut Friedland		

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études	Philippe DO NGOC	directeur délégué en charge de l'administration générale et du droit consulaire
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international	Claudine DAGNET Hélène ZWANG	directrice, adjointe au DGA SEDI responsable du service affaires générales et institutionnelles
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE Christophe PERRET	directeur-adjoint des services généraux responsable de pôle
Yves SOUBIGOU	directeur des systèmes d'information	Pascal JACQUIN Marie-Céline DORS	directeur-adjoint responsable du département pilotage et support de la filière
Jean-Luc NEYRAUT	directeur général adjoint en charge des ressources humaines	Jean-François ROMANET-PERROUX	directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint
Yves PORTELLI	directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Laurent TRILLES Tristan GILLOUARD	directeur de l'enseignement directeur de l'apprentissage
Thierry LAURENT	directeur des formalités et de la collecte de la taxe d'apprentissage	Antoine DEVE	directeur adjoint
Marianne CONDÉ-SALAZAR	directeur des relations internationales de la DGA ERF	Anais RAVET	directrice adjointe
Philippe REGIMBART	directeur des admissions et concours		
<b>écoles</b>			
Frank BOURNOIS	directeur général de ESCP-EUROPE	Étienne DESMET	secrétaire général
Dominique PERRIN	directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	secrétaire général
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Bruno CAVEDONI	secrétaire général
Nathalie BERRIAT	directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER	responsable département, finances, contrôle, logistique informatique achats
Chantal FOUQUE	directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général
Bruno GARDET	directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO	secrétaire général
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage	Stéphane LEMAIRE	secrétaire général du pôle Champperret
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT Alexandra LEPLATRE	directeur adjoint chargé de l'administration générale responsable finances, achats et approvisionnements
Denis POULAIN	directeur du CFA UPMC		
Cécile ECALLE-MONTIER	directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire général
Véronique DAUBENFELD	directeur de SUP de V	Laurent PERNA	secrétaire général
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général
Éric DENOUX	directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ	secrétaire général

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Laurent PLAS	directeur de l'E.A.	Stéphane LE MEN Sabrina FAINELLI	directeur adjoint adjointe au secrétaire Général en charge des finances
Michaël ÉTIENNE	directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN		

Les présentes délégations de signature prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elles annulent et remplacent celles antérieurement données en pareille matière.

Fait à Paris, le 2 mai 2017

  
Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de  
France

IDF-2017-05-02-036

Décision portant délégation de signature en matière de  
dépenses et de recettes

## DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce,
- Vu le règlement intérieur,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

### Article 1

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions et des budgets notifiés à effet de signer les engagements de dépenses dans les conditions définies ci-après :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
<b>chambres de commerce et d'industrie départementales</b>				
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEAUNAY Denis DANG	directeur adjoint responsable administration finances logistique	société n° 1310 CF : tous
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles- Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable département développement des entreprises	société n° 1380 CF : tous
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de- Seine	Anne BARRIÈRE- L'ÉTENDARD	responsable administration, finances et ressources humaines	société n° 1320 CF : tous
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint- Denis	Anne GALITZINE Nadia GOSMANT	directeur adjoint responsable finances	société n° 1330 CF : tous
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint	société n° 1340 CF : tous
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Valérie MARSAULT	attachée de direction	société n° 1350 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
<b>directions générales et directions rattachées</b>				
Patrick MARTINEZ	directeur général délégué	Véronique ÉTIENNE-MARTIN	directrice du cabinet du président et du DG	société n° 1110 CF : C411, 2E07, 2E08, 2E16
Patrick MARTINEZ	directeur général délégué	Jérôme CLINCKX	chargé de mission financements régionaux et fonds structurels	société n° 1110 CF : C411, 2E17
Patrick MARTINEZ	directeur général délégué	Loïc CHOUIN	directeur projet Grand Paris	société n° 1110 CF : C411, 2E18
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directeur de l'inspection générale	Hervé DUFOORT	adjoint au directeur de l'inspection générale	société n° 1110 CF : C420
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe	société n° 1110 CF : C403
Thierry PHILIPPONNAT	directeur de l'Institut Friedland			société n° 1410 CF : tous
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études	Philippe DO NGOC	directeur délégué en charge de l'administration générale et du droit consulaire	société n° 1400 CF : tous
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international	Claudine DAGNET Hélène ZWANG	directrice, adjointe au DGA SEDI responsable du service Affaires générales et institutionnelles	sociétés n° 1140, 7030 CF : tous
Michèle BERNARD	directrice des relations clients et partenaires			société n° CF : 2117, 2140, 2165, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187
Marianne SASSERANT	directrice développement international des entreprises			société n° 1140 CF : 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199
Alain BEAUMONT	directeur appui réglementaire, information et formation			société n° 1140 CF : 2111, 2112, 2113, 2119, 2120, 2130, 2179
Jean-Claude SCOUPE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale			sociétés n° 1910, 1920, 2910 CF : tous sociétés n° 1500, 1510 CF : tous
Jean-Claude SCOUPE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale	Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	société n° 7050 CF : 6V01, 6V02, 6V03
Thierry MENUET	responsable du service de prévention et des risques			société n° 1500 CF : 6P01
Yves SOUBIGOU	directeur des systèmes d'information	Pascal JACQUIN Marie-Cécile DORS	directeur adjoint responsable département pilotage et support de la filière	société n° 1920 CF : tous société n° 1500 CF : C409
Richard BENAYOUN	directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BRÉVINION Muriel BOYER	directeur adjoint responsable de pôle	société n° 1500 CF : C404 sociétés n° 1910, 2910 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
Clodyne SAMUEL DE LACROIX	directeur des achats	Stéphane LIETZ	chef département achats approvisionnement	société n° 1500 CF : C418
Didier ISRAEL	directeur des affaires juridiques	Claude COILLARD-CHABIR	responsable conventions appui et contentieux privé	société n° 1500 CF : C402
Didier ISRAEL	directeur des affaires juridiques	Catherine CHABOSSON	adjoint au responsable du service des assurances	société n° 1500 CF : 6P02
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	Christophe PERRET	responsable de pôle	société n° 1510 CF : tous
Georges DAUBRESQUE	directeur adjoint			société n° 1510 CF : 2UDR, 2UGA, 2UOR, 2URE, 2UTO, 2UCH
Thierry SERANE	secrétaire général du pôle Bourse	Christophe CHERIOT	gestionnaire moyens généraux	société n° 1510 CF : 2USB, 2USD
Stéphane LEMAIRE	secrétaire général pôle Champerret	Brigitte GRIMBERT	Responsable moyens généraux	société n° 1510 CF : 2USC, 2UST, 2USY
Marie-Aude LE LANN	responsable de département	Dimitri POATY	adjoint	société n° 1510 CF : 2USF
Christophe PERRET	responsable de pôle			société n° 1510 CF : 2USN
Marie-Aude LE LANN	responsable de département	Yannick HOUSSARD Alain MESNY	responsable imprimerie responsable production	société n° 1510 CF : 2UI4
Pascal FRANCINEAU	gérant de restaurant	Yannick LE BERRE	économiste	société n° 1510 CF : 2UCH, 2UTO, 2UGA
Bruno CHASSAIGNE	gérant de restaurant	David PARRAIN	responsable logistique	société n° 1510 CF : 2URE
Amar DARDARE	gestionnaire de stocks			société n° 1510 CF : 2UGA
Stéphane BLANCHE	responsable de restaurant			société n° 1510 CF : 2UOR
Jean-Luc NEYRAUT	directeur général adjoint en charge des ressources humaines	Jean-François ROMANET-PERROUX	directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines	société n° 1110 CF : C410 sociétés n° 8010, 8020, 8030 CF: tous
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 1110 CF : C426
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances			sociétés n° 1120, 7010 CF : tous
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 2200 CF : tous
Yves PORTELLI	directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Laurent TRILLES Tristan GILLOUARD	directeur de l'enseignement directeur de l'apprentissage	sociétés n° * 2010 * 2040, 2150 les établissements d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2270, 2300, 2450, 2510, 2520, 2560, 2580, 2590, 2920.</li> <li>• 2110, 2600, 2610, 2620, 2640, 2660, 2670, 2690, 2830, 2840, 2850, 2860</li> </ul> CF : tous



NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
Thierry LAURENT	directeur des formalités et de la taxe d'apprentissage	Antoine DÈVE Isabelle BRILLANT	directeur adjoint responsable du département supports	société n° 2110 CF : tous
Marianne CONDÉ-SALAZAR	directeur des relations internationales de la DGA ERF	Anaïs RAVET	directrice adjointe	société n° 2040 CF : tous
Philippe REGIMBART	directeur des admissions et concours			société n° 2150 CF : tous
Lucie PAQUY	directeur de l'innovation pédagogique			société n° 2010 CF : 4A20, 4A21, 4A22, 4A24
Catherine DESJACQUES	directeur du développement			société n° 2010 CF : 4A26, 4A27, 4A29, 4A30
Olivier MARLAND	directeur en charge de la coordination des fonctions support			société n° 2010 CF : 4A11, 4A12, 4A25, 4A90, 4A91
<b>Écoles</b>				
Frank BOURNOIS	directeur général de ESCP-EUROPE	Etienne DESMET	secrétaire général	société n° 2270 CF : tous
Dominique PERRIN	directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN Rose AMMAR	secrétaire général responsable du service finances-achats	société n° 2300 CF : tous
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Bruno CAVEDONI	secrétaire général	société n° 2450 CF : tous
Nathalie BERRIAT	directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER	secrétaire général	société n° 2510 CF : tous
Chantal FOUQUÉ	directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général	société n° 2520 CF : tous
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT  Alexandra LEPLATRE	directeur adjoint chargé de l'administration générale responsable finances achats approvisionnements	société n° 2590 CF : tous
Françoise MERLOZ	directeur adjoint chargé des programmes pour adultes et des relations entreprises de FERRANDI			société n° 2590 CF : 4021, 4022, 4042
Éric de CHAMPSAVIN	directeur adjoint chargé des programmes de formation initiale de FERRANDI			société n° 2590 CF : 4031, 4041, 4071, 4072, 4073
Bruno GARDET	directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO Sabrina TRUDEMP	secrétaire général responsable administratif et financier	société n° 2580 CF : tous
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux, responsable de la maison de l'apprentissage LMA de Gennevilliers	Georges DAUBRESQUE Stéphane LEMAIRE	directeur-adjoint des services généraux secrétaire général pôle Champéret	société n° 2920 CF : tous
Denis POULAIN	directeur du CFA UPMC			société n° 2640 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
Cécile ÉCALLE-MONTIER	directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général	société n° 2670 CF : tous
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire général	société n° 2620 CF : tous
Véronique DAUBENFELD	directeur de SUP de V	Laurent PERNA	secrétaire général	société n° 2840 CF : tous
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général	société n° 2600 CF : tous
Éric DENOUX	directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ	secrétaire général	sociétés n° 2660, 2690, 2860 CF : tous
Laurent PLAS	directeur de l'E.A.	Stéphane LE MEN Sabrina FAINELLI	directeur adjoint adjointe au secrétaire général en charge des finances	société n° 2850 CF : tous
Michaël ÉTIENNE	directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN			société n° 2610 CF : tous

## Article 2

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à effet de signer les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise) dans les conditions définies ci-après :

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
<b>chambres de commerce et d'industrie départementales</b>				
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEAUNAY Denis DANG	directeur adjoint responsable administration finances logistique	société n° 1310 CF : tous
Pierre DE RICAUD	responsable du département développement territorial			société n° 1310 CF : 2J20, 2J21, 2J22, 2J23, 2J24, 2J25
Pierre ADES	responsable du département création transmission formalités			société n° 1310 CF : 2J30, 2J31, 2J32, 2J33, 2J40, 2J41 et 2J42
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles- Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable département développement des entreprises	société n° 1380 CF : tous
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de- Seine	Anne BARRIÈRE- L'ÉTENDARD	responsable administration, finances et ressources humaines	société n° 1320 CF : tous
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint- Denis	Anne GALITZINE	directeur adjoint	société n° 1330 CF : tous

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint	société n° 1340 CF : tous
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val d'Oise	Valérie MARSAULT	attachée de direction	société n° 1350 CF : tous
<b>directions générales et directions rattachées</b>				
Patrick MARTINEZ	directeur général délégué	Véronique ÉTIENNE- MARTIN	directrice du Cabinet du président et du DG	société n° 1110 CF : C411, 2E07, 2E08, 2E16
Patrick MARTINEZ	directeur général délégué	Jérôme CLINCKX	chargé de mission financements régionaux et fonds structurels	société n° 1110 CF : C411, 2E17
Patrick MARTINEZ	directeur général délégué	Loïc CHOUIN	directeur projet Grand Paris	société n° 1110 CF : C411, 2E18
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directeur de l'inspection générale	Hervé DUFOORT	adjoint au directeur de l'inspection générale	société n° 1110 CF : C420
Valérie SPOHN- VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe	société n° 1110 CF : C403
Thierry PHILIPPONNAT	directeur de l'Institut Friedland			société n° 1410 CF : tous
France MOROT- VIDELAINE	directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études	Philippe DO NGOC	directeur délégué en charge de l'administration générale et du droit consulaire	société n° 1400 CF : tous
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international	Claudine DAGNET  Hélène ZWANG  Philippe OCHOA	directrice, adjointe au DGA SEDI responsable du service affaires générales et institutionnelles chargé de mission affaires administratives	sociétés n° 1140, 7030 CF : tous
Michèle BERNARD	directrice des relations clients et partenaires			société n° 1140 CF : 2I17, 2I40, 2I65, 2I82, 2I83, 2I84, 2I85, 2I86, 2I87
Gilles WURMSER	responsable du service actions sectorielles et réseaux			société n° 1140 CF : 2I82
Hervé PARCINEAU	responsable du service affaires européennes et coopération internationale			société n° 1140 CF : 2I84
Alain BEAUMONT	directeur appui réglementaire, information et formation			société n° 1140 CF : 2I11, 2I12, 2I13, 2I19, 2I20, 2I30, 2I79
Gilles HAUTOIS	responsable département Appui aux formalités CFE mutualisé			société n° 1140 CF : 2I11, 2I20
Mathilde BENDLER	responsable du service commercial			société n° 1140 CF : 2I19

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
Yohann PFLEGER	responsable du service informations réglementaires et internationales			société n° 1140 CF : 2113
Sandrine ROL	chef du service formations et mentorat			société n° 1140 CF : 2179
Marianne SASSERANT	directrice développement international des entreprises			société n° 1140 CF : 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199
Luc DARDAUD	responsable du département facilitations du commerce extérieur			société n° 1140 CF : 2191
Laurence CARRARA	responsable du service foires et salons			société n° 1140 CF : 2192
Estelle GILLOT-VALET	responsable du service Afrique Proche Moyen Orient			société n° 1140 CF : 2193
Jean-Michel JOLLY	responsable du service Europe			société n° 1140 CF : 2194
Agathe PACARD	responsable du service Asie-Amérique			société n° 1140 CF : 2195
Jean-Claude SCOUBE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale			sociétés n° 1910, 1920, 2910 CF : tous sociétés n°1500, 1510 CF : tous
Jean-Claude SCOUBE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale	Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	société n° 7050 CF : 6V01, 6V02, 6V03
Thierry MENUET	responsable du service de prévention et des risques			société n° 1500 CF : 6P01
Yves SOUBIGOU	directeur des systèmes d'information	Pascal JACQUIN Marie-Cécile DORS	directeur adjoint responsable département pilotage et support de la filière	société n° 1920 CF : tous société n° 1500 CF : C409
Richard BENAYOUN	directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BRÉVINION Muriel BOYER	directeur adjoint responsable de pôle	société n° 1500 CF : C404 sociétés n° 1910, 2910 CF : tous
Clodyne SAMUEL DE LACROIX	directeur des achats	Stéphane LIETZ	chef département achats approvisionnement	société n° 1500 CF : C418
Didier ISRAEL	directeur des affaires juridiques	Claude COILLARD-CHABIR	responsable conventions appui et contentieux privé	société n° 1500 CF : C402
Didier ISRAEL	directeur des affaires juridiques	Catherine CHABOSSON	adjoint au responsable du service des assurances	société n° 1500 CF : 6P02
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	Christophe PERRET	responsable de pôle	société n° 1510 CF : tous
Georges DAUBRESQUE	directeur adjoint			société n° 1510 CF : 2UDR, 2UGA, 2UOR, 2URE, 2UTO, 2UCH
Thierry SERANE	secrétaire général du pôle Bourse	Christophe CHERIOT	gestionnaire moyens généraux	société n° 1510 CF : 2USB, 2USD

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
Stéphane LEMAIRE	secrétaire général pôle Champperret	Brigitte GRIMBERT	Responsable moyens généraux	société n° 1510 CF : 2USC, 2UST, 2USY
Marie-Aude LE LANN	responsable de département	Dimitri POATY	adjoint	société n° 1510 CF : 2USF
Christophe PERRET	responsable de pôle			société n° 1510 CF : 2USN
Marie-Aude LE LANN	responsable de département	Yannick HOUSSARD Alain MESNY	responsable imprimerie responsable production	société n° 1510 CF : 2UI4
Pascal FRANCINEAU	gérant de restaurant	Yannick LE BERRE	économe	société n° 1510 CF : 2UCH, 2UTO, 2UGA
Bruno CHASSAIGNE	gérant de restaurant	David PARRAIN	responsable logistique	société n° 1510 CF : 2URE
Amar DARDARE	gestionnaire de stocks			société n° 1510 CF : 2UGA
Stéphane BLANCHE	responsable de restaurant			société n° 1510 CF : 2UOR
Jean-Luc NEYRAUT	directeur général adjoint en charge des ressources humaines	Jean-François ROMANET-PERROUX	directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines	société n° 1110 CF : C410 sociétés n° 8010, 8020, 8030 CF: tous
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 1110 CF : C426
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances			sociétés n° 1120, 7010 CF : tous
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint	société n° 2200 CF : tous
Yves PORTELLI	directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Laurent TRILLES Tristan GILLOUARD	directeur de l'enseignement directeur de l'apprentissage	sociétés n° * 2010 * 2040, 2150 les établissements d'enseignement : * 2270, 2300, 2450, 2510, 2520, 2560, 2580, 2590, 2920. * 2110, 2600, 2610, 2620, 2640, 2660, 2670, 2690, 2830, 2840, 2850, 2860 CF : tous
Thierry LAURENT	directeur des formalités et de la taxe d'apprentissage	Antoine DÈVE Isabelle BRILLANT	directeur adjoint responsable du département supports	société n° 2110 CF : tous
Marianne CONDÉ-SALAZAR	directeur des relations internationales de la DGA ERF	Anaïs RAVET	directrice adjointe	société n° 2040 CF : tous
Philippe REGIMBART	directeur des admissions et concours			société n° 2150 CF : tous
Lucie PAQUY	directeur de l'innovation pédagogique			société n° 2010 CF : 4A20, 4A21, 4A22, 4A24
Catherine DESJACQUES	directeur du développement			société n° 2010 CF : 4A26, 4A27, 4A29, 4A30
Olivier MARLAND	directeur en charge de la coordination des fonctions support			société n° 2010 CF : 4A11, 4A12, 4A25, 4A90, 4A91

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
<b>Écoles</b>				
Frank BOURNOIS	directeur général de ESCP-EUROPE	Etienne DESMET	secrétaire général	société n° 2270 CF : tous
Léon LALUSA	directeur académique			société n° 2270 CF : 4GA1, 4GA2, 4GA3, 4GA5, 4GA6, 4GA7, 4GG0
Brynhild DUMAS	directeur Executive Education & Business Development de ESCP			société n° 2270 CF : 4GA4, 4GB1, 4GB2, 4GB3, 4GB4, 4GB5, 4GB6
Béatrice COLLIN	doyenne du corps professoral			société n° 2270 CF : 4GK0
Dominique PERRIN	directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	secrétaire général	société n° 2300 CF : tous
Tarik BOUROUINA	directeur de la recherche ESIEE Paris			société n° 2300 CF : 4H60, 4H65
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Bruno CAVEDONI	secrétaire général	société n° 2450 CF : tous
Christian CHENEL	directeur des programmes et de la scolarité de NOVANCIA			société n° 2450 CF : 4J40, 4J44, 4J45, 4J46, 4J67, 4J83, 4J86
Stéphane VINCENT	directeur des relations entreprises de NOVANCIA			société n° 2450 CF : 4J71, 4J52
Renaud REDIEN-COLLOT	directeur de l'international de NOVANCIA			société n° 2450 CF : 4J12, 4J63, 4J66
Damien FORTERRE	responsable programme grande école NOVANCIA	Christian CHENEL	directeur des programmes et de la scolarité	société n° 2450 CF : 4J41, 4J42, 4J61, 4J62, 4J81, 4J82
Nathalie BERRIAT	directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER Éric BRABO  Sabine GARRIGUES	secrétaire général directeur adjoint en charge du développement directeur adjoint en charge des programmes	société n° 2510 CF : tous
Chantal FOUQUÉ	directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général	société n° 2520 CF : tous
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT  Alexandra LEPLATRE  Françoise MERLOZ	directeur adjoint chargé de l'administration générale responsable finances achats approvisionnements directeur adjoint chargé des programmes pour adultes et des relations entreprises de FERRANDI	société n° 2590 CF : tous
Françoise MERLOZ	directeur adjoint chargé des programmes pour adultes et des relations entreprises de FERRANDI			société n° 2590 CF : 4O21, 4O22, 4O42

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement		sociétés Centres Financiers
		NOM	FONCTION	CODES SAP
Éric de CHAMPSAVIN	directeur adjoint chargé des programmes de formation initiale de FERRANDI			société n° 2590 CF : 4031, 4041, 4071, 4072, 4073
Bruno GARDET	directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO Sabrina TRUDEMPE	secrétaire général responsable administratif et financier	société n° 2580 CF : tous
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux, en tant que responsable de la maison de l'apprentissage LMA de Gennevilliers	Georges DAUBRESQUE Stéphane LEMAIRE	directeur-adjoint des services généraux secrétaire général pôle Champéret	société n° 2920 CF : tous
Denis POULAIN	directeur du CFA UPMC			société n° 2640 CF : tous
Cécile ÉCALLE-MONTIE	directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général	société n° 2670 CF : tous
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire général	société n° 2620 CF : tous
Véronique DAUBENFELD	directeur de SUP de V	Laurent PERNA	secrétaire général	société n° 2840 CF : tous
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général	société n° 2600 CF : tous
Éric DENOUX	directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ	secrétaire général	sociétés n° 2660, 2690, 2860 CF : tous
Laurent PLAS	directeur de l'E.A.	Stéphane LE MEN Sabrina FAINELLI	directeur adjoint adjointe au secrétaire général en charge des finances	société n° 2850 CF : tous
Michaël ETIENNE	directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN			société n° 2610 CF : tous

Les présentes délégations de signature prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elles annulent et remplacent celles antérieurement données en pareille matière.

Fait à Paris, le 2 mai 2017

  
Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de  
France

IDF-2017-05-02-037

Décision portant délégation de signature en matière de  
ressources humaines



## DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

- Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,
- Vu le statut du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie pris en application de la loi du 10 décembre 1952,
- Vu le règlement intérieur du personnel de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France,

Décide :

### Article 1

De donner délégation de signature à Étienne GUYOT, directeur général, à l'effet de signer les décisions individuelles et les conventions relatives au recrutement et à la gestion des agents exerçant les fonctions de directeur général délégué, de directeur général adjoint, de directeur général délégué départemental, de directeur en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeur d'une école, à l'exception des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste.

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur général et sur proposition de ce dernier, Patrick MARTINEZ, directeur général délégué, reçoit délégation de signature dans les mêmes termes et conditions.

Décide :

Sur proposition du directeur général,

### Article 2

De donner délégation de signature à Jean-Luc NEYRAUT, directeur général adjoint en charge des ressources humaines, à l'effet de signer :

1. les décisions individuelles relatives au recrutement des agents permanents statutaires, des agents permanents hors statut, des agents contractuels statutaires, des vacataires, des agents bénéficiaires de contrats aidés, les apprentis et les stagiaires d'école de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école,

2. les décisions individuelles relatives à la gestion de l'ensemble des agents de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France, à l'exception des directeurs généraux délégués, directeurs généraux adjoints, directeurs généraux délégués départementaux, directeurs en charge d'une direction ou d'un service rattaché à la direction générale, de directeurs d'une école, à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement et des décisions de licenciement, prises après avis de la commission paritaire régionale, et de radiation des effectifs pour abandon de poste,
3. les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail pris à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile-de-France ou organisant la fermeture des services relevant de son autorité,
4. les réquisitions des agents dont la présence, en cas de grève, est indispensable à la sécurité des personnes et des biens,
5. les conventions de détachement ou de mise à disposition des personnels permanents ou contractuels,
6. les décisions prononçant une suspension de fonctions à titre conservatoire,
7. les conventions relatives à la cessation d'un commun accord de la relation de travail de quelque nature que ce soit,
8. les décisions individuelles concernant le fonds social,
9. les décisions individuelles relatives à l'ancien régime spécial d'assurance maladie et relatives au chômage de quelque nature que ce soit,
10. les décisions relatives à l'application de l'article 32 du statut du personnel des chambres de commerce et d'industrie,
11. les décisions portant admission à la retraite,
12. les décisions individuelles relatives à l'application du règlement de l'ancien régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
13. les décisions individuelles relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de l'intégration du régime spécial d'assurance vieillesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris au régime général et concernant la retraite, le régime de retraite supplémentaire et la prévoyance.

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Luc NEYRAUT, Jean-François ROMANET-PERROUX, directeur, adjoint au DGA en charge des ressources humaines, reçoit délégation de signature dans les mêmes conditions pour l'ensemble des décisions visées aux points 1 à 13 ci-dessus.

### Article 3

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement des agents contractuels statutaires, des vacataires, des agents bénéficiaires de contrats aidés, les apprentis et les stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe,

- les décisions individuelles relatives à la gestion des agents permanents statutaires, des agents permanents hors statut, des agents contractuels statutaires, des vacataires, des agents bénéficiaires de contrats aidés, les apprentis et les stagiaires d'école de l'ensemble des directions et écoles rattachées à la direction-générale-adjointe, y compris les décisions relatives à la gestion des agents exerçant les fonctions de directeur en charge d'une direction, d'un établissement, d'une école ou d'un service rattachés à la direction générale adjointe dont ils ont la charge, à l'exclusion des sanctions disciplinaires autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la commission paritaire régionale, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite,
- les conventions de stage,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
France MOROT-VIDELAINE	directeur général adjoint en charge de la vie institutionnelle et des études	Philippe DO NGOC	directeur délégué en charge de l'administration générale et du droit consulaire
Gilles DABEZIES	directeur général adjoint en charge des services aux entreprises et développement international	Claudine DAGNET	directrice, adjointe au DGA SEDI
Jean-Claude SCOUPE	directeur général adjoint en charge de l'administration générale		
Yves PORTELLI	directeur général adjoint en charge de l'enseignement, de la recherche et de la formation	Laurent TRILLES Tristan GILLOUARD	directeur de l'enseignement directeur de l'apprentissage

#### Article 4

De donner délégation de signature aux agents suivants, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer :

- les décisions individuelles relatives au recrutement des agents contractuels statutaires, des vacataires, des agents bénéficiaires de contrats aidés et les apprentis et les stagiaires d'école,
- les décisions individuelles relatives à la gestion des agents permanents statutaires, des agents permanents hors statut, des agents contractuels statutaires, des vacataires, des agents bénéficiaires de contrats aidés et les apprentis et les stagiaires d'école, à l'exclusion des sanctions disciplinaires, autres que l'avertissement, des décisions de licenciement prises après avis de la CPR, des décisions de radiation des effectifs pour abandon de poste, des décisions d'admission à la retraite,
- les conventions de stage,
- les décisions fixant les jours de réduction de temps de travail organisant la fermeture des services relevant de leur autorité.

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
<b>chambres de commerce et d'industrie départementales</b>			
Rémy ARTHUS	directeur général délégué départemental de la CCI Paris	Olivier BEAUNAY	directeur adjoint
Christian BOYER	directeur général délégué départemental de la CCI Versailles-Yvelines	Cynthia LESTABLE	responsable département développement des entreprises
William PROST	directeur général délégué départemental de la CCI Hauts-de-Seine	Eliette ROSELL	directrice adjointe
Daniel RAMAGE	directeur général délégué départemental de la CCI Seine-Saint-Denis	Anne GALITZINE	directeur adjoint
Géraldine FROBERT	directeur général délégué départemental de la CCI Val-de-Marne	Paul BRULEY	directeur adjoint
Bernard CAYOL	directeur général délégué départemental de la CCI Val-d'Oise	Valérie MARSAULT	Attachée de direction
<b>Directions générales et directions rattachées</b>			
Brigitte POIRÉ-MARAUX	directeur de l'Inspection générale	Hervé DUFOORT	adjoint au directeur de l'inspection générale
Valérie SPOHN-VILLEROY	directrice de la communication	Pascale CORNIL	directrice adjointe en charge du pôle communication externe
Thierry PHILIPPONNAT	directeur de l'Institut Friedland		
Richard BENAYOUN	directeur du patrimoine et de l'immobilier	Pierre-Lionel BRÉVINION	directeur adjoint
Clodyne SAMUEL DE LACROIX	directeur des achats		
Didier ISRAEL	directeur juridique		
Yves SOUBIGOU	directeur des systèmes d'information	Marie-Céline DORS	responsable du département pilotage et support de la filière
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux	Georges DAUBRESQUE	directeur adjoint
Valérie HENRIOT	directeur général adjoint en charge des finances et du contrôle de gestion	Mathieu BOULANGER	directeur adjoint
Thierry LAURENT	directeur des formalités et de la taxe d'apprentissage	Antoine DÈVE	directeur adjoint
Marianne CONDÉ-SALAZAR	directeur des relations internationales de la DGA ERF	Anais RAVET	directrice adjointe
Philippe REGIMBART	directeur des admissions et concours		
<b>écoles</b>			
Frank BOURNOIS	directeur général de ESCP-EUROPE	Étienne DESMET	secrétaire général
Dominique PERRIN	directeur général de ESIEE	Henry-Frédéric DAIN	secrétaire général
Laurent TRILLES	directeur de NOVANCIA	Bruno CAVEDONI	secrétaire général
Nathalie BERRIAT	directeur des Gobelins	Murielle CHEVALIER	secrétaire général
Chantal FOUQUÉ	directeur de LA FABRIQUE	Mathieu ROSTAING	secrétaire général
Bruno GARDET	directeur du CFI	Valdemar RIBEIRO	secrétaire général

NOM	FONCTION	En cas d'absence ou d'empêchement	
		NOM	FONCTION
Bruno BOTELLA	directeur des services généraux, responsable de la maison de l'apprentissage	Georges DAUBRESQUE	directeur adjoint des services généraux
Bruno de MONTE	directeur de FERRANDI	Grégoire AUZENAT	directeur adjoint chargé de l'administration générale
Denis POULAIN	directeur du CFA UPMC		
Cécile ÉCALLE-MONTIER	directeur du Groupe ISIPCA	Pierre ERNESTY	secrétaire général
Richard SKRZYPCZAK	directeur de l'ITESCIA	Sylvie LELONG-RAMBUR	secrétaire général
Véronique DAUBENFELD	directeur de SUP de V	Laurent PERNA	secrétaire général
Frédéric MANCINI	directeur de GESCIA	Régis BOULAY	secrétaire général
Éric DENOIX	directeur du groupe SUD YVELINES	Lionel LE DEZ	secrétaire général
Laurent PLAS	directeur de l'E.A.	Stéphane LE MEN Sabrina FAINELLI	directeur adjoint adjointe au secrétaire Général en charge des finances
Michaël ÉTIENNE	directeur par intérim de l'IFA CHAUVIN		

Les présentes délégations de signature prennent effet à compter de leur signature et s'exercent pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elles annulent et remplacent celles antérieurement données en pareille matière.

Fait à Paris, le 2 mai 2017

  
Didier KLING

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

IDF-2017-04-24-054

Arrêté portant subdélégation de signature en matière  
d'ordonnancement secondaire par Monsieur Laurent  
RIDEL, Directeur Interrégional des services pénitentiaires  
de Paris



DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DÉPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

## ARRETE

### portant subdélégation de signature par Monsieur Laurent RIDEL directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris

Le directeur interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82-389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de M Pierre SOUBELET, préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la Justice ;

Vu le décret n° 2017-61 du 23 janvier 2017 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 19 avril 2017 portant nomination de M Michel DELPUECH, préfet de police ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, du 23 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Laurent RIDEL, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

Considérant que l'article 39 du décret du 29 avril 2004 susvisé prévoit qu' « en cas de vacance momentanée du poste de préfet de région, le préfet du rang le plus élevé en fonction dans la région assure l'intérim » ;



Considérant que M Pierre SOUBELET, préfet des Hauts-de-Seine, assure l'intérim du préfet de la région d'Île-de-France après que M Michel DELPUECH a pris ses fonctions de préfet de police et jusqu'à la date de prise de fonctions de son successeur ;

Vu l'arrêté IDF-2017-04-21-014 du 21 avril 2017 de Monsieur Pierre SOUBELET, préfet des Hauts-de-Seine, chargé de l'intérim du préfet de la région d'Île-de-France, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Laurent RIDEL, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ;

Décide :

**Article premier** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

- M Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint, directeur fonctionnel ;
- Mme Annick PICOLLET, secrétaire générale, conseillère d'administration du ministère de la Justice ;
- Mme Catherine TRUC, cheffe du département du budget et des finances, attachée principale d'administration de l'Etat au ministère de la Justice ;
- Mme Marie-France TIGEON, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux, attachée d'administration de l'Etat au ministère de la Justice ;

**Article 2** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (titre 2) du programme 107 :

- M Renaud SEVEYRAS, directeur interrégional adjoint, directeur fonctionnel ;
- Mme Annick PICOLLET, secrétaire générale, conseillère d'administration du ministère de la Justice ;
- Mme Fabienne LEMOINE, cheffe du département des ressources humaines, attachée d'administration de l'Etat hors classe ;
- Mme Agnes CORNET, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines, attachée principale d'administration de l'Etat au ministère de la Justice ;
- M Hervé GAY, chef d'unité des traitements et des indemnités ;
- Mme Agnes BUON, adjointe au chef d'unité des traitements et des indemnités ;
- Mme Ghizlane RAZZAKH, adjointe au chef d'unité des traitements et des indemnités ;

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à :

- **M Dominique CORCOSTEGUI**, directeur hors classe placé ;

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (**signature du bon de commande**) relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 et du programme 912.

**Article 4** : Subdélégation est donnée au sein du département des ressources humaines à Mmes Fabienne LEMOINE, attachée d'administration de l'Etat hors classe et Agnès CORNET, attachée principale d'administration de l'Etat, à l'effet de signer en qualité d'ordonnateur secondaire délégué et dans la limite de ses attributions les bons de transport établis dans le cadre des congés bonifiés, les attestations de service fait.

**Article 5** : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande), de vérification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 107, titres 3, 5 et 6 :

#### **Service National des Transfèremets**

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremets ;
- M Eric LEGERON, adjoint au responsable du service national des transfèremets ;

#### **Département des affaires immobilières**

- Mme Corinne LAUPEN, cheffe du département des affaires immobilières ;
- Mme Aurélie VAUBOURG, cheffe de l'unité du suivi financier des opérations ;
- M Arnaud STICH, chef d'unité des opérations ;

Ces mêmes personnes pourront également signer les décisions qui ne créent pas de droits pour un tiers et n'engagent pas une dépense dans le processus d'exécution des marchés publics.

Subdélégation est également donnée aux agents susnommés pour le programme 724 «Opérations immobilières déconcentrées».

#### **Département du Budget et des Finances**

- Mme Catherine TRUC, cheffe du département du budget et des finances ;
- Mme Marie-France TIGEON, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- M Pierre GOBILLOT, chef de l'unité des achats et des marchés publics ;
- M Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées ;

#### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Nadine PICQUET, cheffe d'établissement ;
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration et finances ;

### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement ;
- M Renaud LASSINCE, adjoint à la cheffe d'établissement ;
- Mme Ghislaine ROZENFARB, directrice des services pénitentiaires ;
- Mme Nadine VILOSA, responsable du budget et des finances ;

### **Centre de Détention de Melun**

- M Bruno BRIAND, chef d'établissement ;
- M Jacques PARIS, adjoint au chef d'établissement ;

### **Centre Pénitentiaire de Fresnes**

- M Philippe OBLIGIS, chef d'établissement ;
- Mme Mélisa ROUSSEAU, adjointe au chef d'établissement ;
- M Franck LAMY, responsable des services techniques ;
- M Frédéric PERDOMINI, adjoint au responsable des services techniques ;
- Mme Hélène KAVALIAUSKAS, responsable du budget et des finances ;

### **Établissement Public de Santé National de Fresnes**

- M Olivier REILLON, chef d'établissement ;
- M Jacques ETIENNE, chef de détention ;

### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- M Pascal BRUNEAU, chef d'établissement ;
- Mme Nathalie CATALDO, adjointe au chef d'établissement ;
- M Didier MECREANT, responsable du budget et des finances ;

### **Établissement Pour Mineur de Porcheville**

- Mme Nathalie JAFFRÉ, cheffe d'établissement ;
- M Gilles GRAS, adjoint à la cheffe d'établissement ;

### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- M Jimmy DELLISTE, chef d'établissement ;
- M Ivan GOMBERT, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Marilyne BAYE, responsable du budget et des finances ;

### **Centre de semi-liberté de Paris-La-Santé**

- Mme Agnès ROBIN, cheffe d'établissement ;
- M Jean-Marie AKERA, adjoint à la cheffe d'établissement ;

### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

- M Yves FEUILLERAT, chef d'établissement ;
- M Guillaume GRAS, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Véronique BOITEUX, responsable du budget et des finances ;

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- M Franck RIVIERE, chef d'établissement ;
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement ;

### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

- Mme Léa POPLIN, cheffe d'établissement ;
- Mme Carine JONROND, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances ;

### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement ;
- Mme Elise THEVENY, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Isabelle LORENTZ, directrice des services pénitentiaires ;

### **Centre pénitentiaire sud francilien**

- M Arnaud SOLERANSKI, chef d'établissement ;
- Mme Julie LATOU, adjointe au chef d'établissement ;
- Mme Audrey-Marie CHARLES, intérim du responsable du budget et des finances ;

### **Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne**

- M Vincent VIRAYE, chef d'établissement ;
- M Rémi LAVERGNE, adjoint au chef d'établissement ;

### **Centre de Semi Liberté de Gagny**

- M Elphège ZAMBA, chef d'établissement ;
- M Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement ;

### **Centre de Semi Liberté de Melun**

- M Philippe MARTIN, chef d'établissement ;
- M Fabrice DEL-REY, adjoint au chef d'établissement ;

### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris**

- M Patrick MADIGOU, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M Laurent LUDOWICZ, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;

- Mme Houria SELKIM, responsable du budget et des finances ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne**

- M Yannick LEMEUR, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Laure BLAISE-LYON, responsable des services administratifs et financiers ;
- M Jean-Marcellin BABIN, intérim de la responsable des services administratifs et financiers ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines**

- M François TOUTAIN, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Bathilde GROH, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Claudette RANDRIANARISON, responsable du budget et des finances ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne**

- Mme Nelly OLIVEIRA, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Sandrine ROSSI, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Emmeline TRANAKIDIS, responsable du budget et des finances ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine**

- M Alain FAJER, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Annie MUGNIER-POLLET, adjointe au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis**

- Mme Marie-Rolande MARTINS, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Dominique PERRAULT, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Delphine DUBURCH, responsable des services administratifs et des finances ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne**

- Mme Marie DEYTS, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Virginie NOUAÏLLE, adjointe à la directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Delphine TREIS, responsable du budget et des finances ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise**

- M Boujemaa ARSAFI, directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;

- M Claude BISCHOFF, adjoint au directeur des services pénitentiaires d'insertion et de probation ;
- Mme Françoise POCH-CREMON, responsable du budget et des finances ;

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

**Article 6** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

### **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris**

#### **Service National des Transfèremets**

- Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèremets ;
- Mme Estelle VIOLETTE, gestionnaire du suivi budgétaire ;

#### **Département du Budget et des Finances**

- Mme Christiane GRIVIC, adjointe à la cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- Mme Lisette DA-SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux ;
- Mme Chantal CARRIER, agent de l'unité des achats et des marchés publics ;
- Mme Sabrina BRUZZI, agent de l'unité des achats et des marchés publics ;
- Mme Camélia YOUSEFI, agent de l'unité des achats et des marchés publics ;
- M Michaël MARCHAL, agent de l'unité des achats et des marchés publics ;

#### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration finances ;
- Mme Sophie BEDMISTER, adjointe à la cheffe du département administration finances ;
- Mme Anne LE-FOURNIS, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Isabelle THUEUX, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;
- Mme Patricia MIAN, agent du département administration finances ;
- Mme Sandrine MELLOULI, agent du département administration finances ;
- Mme Patricia DEVIC, agent du service technique ;
- Mme Saïda COUROUPOULA, agent du département administration finances ;
- Mme Tatiana ZOZAYA, agent de l'unité de gestion des moyens généraux ;

#### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- Mme Nadine VILOSA, responsable du budget et des finances ;
- M. Christophe GAUTHIER, économe ;
- Mme Marie-Thérèse JOLY, économe ;
- Mme Odile FORNEROD, économe ;

- M Cyril GIRAULT, économat ;
- Mme Florence LEJEUNE, économat ;

#### **Centre de Détention de Melun**

- Mme Mardjan HODJAT-PANAH, économat ;
- Mme Suzanne AGNES, économat ;
- Mme Dominique CHAMPIGNY, économat ;
- M Maxime BOKO, économat ;

#### **Centre Pénitentiaire de Fresnes**

- Mme Karine MAZOUZI, économat ;
- Mme Christelle BOLESKEI, économat ;
- Mme Danièle BUISSON, économat ;
- Mme Fanny MOTOKO MOSEBE, économat ;
- Mme Sabrina ROUSSEAU, économat ;
- Mme Atinuké AFOLABI, économat ;
- M Alaoue KONE, économat ;

#### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- Mme Séréna CANVOT, économat ;
- Mme Barbara FRONTIGNY, économat ;
- Mme Kintana SOULE, économat ;

#### **Etablissement Pour Mineur de Porcheville**

- Mme Jennyfer CARLTON, économat ;
- Mme Marie-Line CAILLAUD, économat ;
- Mme Bouchra ASAADI, économat ;

#### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- Mme Nicole GATIER, économat ;
- Mme Audrey LOYSON, économat ;

#### **Centre de semi-liberté de Paris-La-Santé**

- Mme Sandrine BRAUD-MOULINIER, économat ;
- M François-Xavier PECIC, économat ;

#### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

- M Alain DUVAL, économat ;
- Mme Alexandra RIPOLL, économat ;

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- Mme Marina MAQUIABA, économe ;
- Mme Aurélie LALAUS, économe ;

### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

- M Zahir CHIKHI, économe ;
- M Stanley NEPERT, économe ;
- Mme Jacqueline PRINCE, économe ;
- M Albert PORTHOS, économe ;

### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Annick NAPIERALA, économe ;
- M Fabrice JUDITH, économe ;
- M Christophe-Franck GESLIN, économe ;

### **Centre Pénitentiaire Sud Francilien**

- Mme Audrey-Marie CHARLES, intérim du responsable du budget et des finances ;
- M Patrick HAMLET, économe ;
- Mme Sophie GOB, économe ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, économe ;

### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Paris**

- Mme Houria SELKIM, responsable du budget et des finances ;
- M François HERRY, économe ;

### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Seine et Marne**

- M Gérard CONEJOS, économe ;
- Mme Murielle LAVIE, économe ;

### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Yvelines**

- Mme Claudette RANDRIANARISON, responsable du budget et des finances ;
- Mme Nathalie BRETON, économe ;

### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Essonne**

- Mme Emmeline TRANAKIDIS, responsable du budget et des finances ;
- Mme Corinne LE NAVIOSE, économe ;
- Mme Cindy FERRY, secrétariat, suppléante à l'économe ;

### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine**

- M Ahmed BELMOSTEFA, responsable du budget et des finances ;



- M Xavier ETOUNDI, économat ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis**

- Mme Julia EGUIENTA, économat ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val de Marne**

- Mme Delphine TREIS, responsable du budget et des finances ;
- Mme Marie-Renée METAYER, économat ;

#### **Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Val d'Oise**

- Mme Françoise POCH-CREMON, responsable du budget et des finances ;
- Mme Jessica COUCHAUX, économat ;

#### **Centre de Semi Liberté de Corbeil Essonne**

- M Vincent VIRAYE, chef d'établissement ;
- Mme Marthe-Hélène DELOURNEAUX, économat ;
- Mme Annie COMTE, économat ;

#### **Centre de Semi Liberté de Gagny**

- M Elphège ZAMBA, chef d'établissement ;
- M Albert MENDY, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Line GIGAN, économat ;

#### **Centre de Semi Liberté de Melun**

- Mme Chrystelle LUBIN-GELICAN, économat ;

#### **Etablissement Public de Santé National de Fresnes**

- Mme Aïda SEVEYRAS, responsable de l'unité pénitentiaire d'administration générale ;
- Mme Agnès CHELLI, assistante à l'unité pénitentiaire d'administration générale ;
- Mme Christine COVINDASSAMY, unité pénitentiaire d'administration générale ;

**Article 7 :** Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Enel FAIRFORT, attaché d'administration de l'Etat du ministère de la Justice, référent technique du contrôle interne financier, à l'effet de signer :

- les documents relatifs au recensement des charges à payer et des produits à rattacher dans le cadre du compte de commerce 912 « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire ».

**Article 8 :** A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes

et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat (signature du bon de commande) et de vérification du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-S01 et 912- S02 :

#### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Nadine PICQUET, cheffe d'établissement ;
- Mme Isabelle BRIZARD, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, responsable du département administration finances ;
- Mme Monette BEAUGENDRE LEON-PROSPER, cheffe du pôle GD et compte de commerce ;

#### **Centre pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- Mme Odile CARDON, cheffe d'établissement ;
- M Renaud LASSINCE, adjoint à la cheffe d'établissement ;
- Mme Ghislaine ROZENFARB, directrice des services pénitentiaires ;
- Mme Nadine VILOSA, responsable du budget et des finances ;

#### **Centre de Détention de Melun**

- M Bruno BRIAND, chef d'établissement ;
- Mme Sabine DEVIENNE, adjointe au chef d'établissement ;
- M Jacques PARIS, adjoint au chef d'établissement ;

#### **Centre Pénitentiaire de Fresnes**

- M Philippe OBLIGIS, chef d'établissement ;
- Mme Mélisa ROUSSEAU, adjointe au chef d'établissement ;
- Mme Hélène KAVALLIAUSKAS, responsable du budget et des finances ;

#### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- M Pascal BRUNEAU, chef d'établissement ;
- Mme Nathalie CATALDO, adjointe au chef d'établissement ;
- M Didier MECREANT, responsable du budget et des finances ;

#### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- M Jimmy DELLISTE, chef d'établissement ;
- M Ivan GOMBERT, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Marilyne BAYE, responsable du budget et des finances ;

#### **Centre de semi-liberté de Paris-la-Santé**

- Mme Agnès ROBIN, cheffe d'établissement ;
- M Jean-Marie AKERA, adjoint à la cheffe d'établissement ;

### **Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)**

- M Yves FEUILLERAT, chef d'établissement ;
- M Guillaume GRAS, adjoint au chef d'établissement ;
- Mme Véronique BOITEUX, responsable du budget et des finances ;

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- M Franck RIVIERE, chef d'établissement ;
- Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement ;

### **Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)**

- Mme Léa POPLIN, cheffe d'établissement ;
- Mme Carine JONROND, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Chantal REBILLARD, responsable du budget et des finances ;

### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Valérie HAZET, cheffe d'établissement ;
- Mme Elise THEVENY, adjointe à la cheffe d'établissement ;
- Mme Isabelle LORENTZ, directrice des services pénitentiaires ;

### **Centre pénitentiaire sud francilien**

- M Arnaud SOLERANSKI, chef d'établissement ;
- Mme Julie LATOU, adjointe au chef d'établissement ;
- Mme Audrey-Marie CHARLES, intérim du responsable du budget et des finances ;

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

**Article 9** : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire", par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en constater le service fait.

### **Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis**

- Mme Audrey ROBBE DA-SILVA, cheffe du département administration finances ;
- Mme Sophie BEDMISTER, adjointe à la cheffe du département administration finances ;
- Mme Monette BEAUGENDRE LEON-PROSPER, cheffe du pôle GD et compte de commerce ;
- M Thierry VERGEL MORELLO, adjoint à la cheffe du pôle GD et compte de commerce, responsable des cantines ;
- Mme Christine ENGUEHARD, gestionnaire des cantines ;
- Mme Michèle MILARD, gestionnaire des cantines ;

### **Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy**

- Mme Nadine VILOSA, responsable du budget et des finances ;
- M Christophe GAUTHIER, économat ;
- Mme Marie-Thérèse JOLY, économat ;
- Mme Odile FORNEROD, économat ;
- M Cyril GIRAULT, économat ;
- Mme Florence LEJEUNE, économat ;

### **Centre de Détention de Melun**

- Mme Mardjan HODJAT-PANAH, économat ;
- Mme Suzanne AGNES, économat ;
- Mme Dominique CHAMPIGNY, économat ;
- M Maxime BOKO, économat ;

### **Centre Pénitentiaire de Fresnes**

- Mme Karine MAZOUZI, économat ;
- Mme Christelle BOLESKEI, économat ;
- Mme Fanny MOTOKO MOSEBE, économat ;

### **Maison d'Arrêt de Versailles**

- Mme Marina MAQUIABA, économat ;
- Mme Aurélie LALAUS, économat ;

### **Maison Centrale de Poissy**

- Mme Annick NAPIERALA, économat ;
- M Fabrice JUDITH, économat ;
- M Christophe-Franck GESLIN, économat ;

### **Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin**

- Mme Séréna CANVOT, économat ;
- Mme Barbara FRONTIGNY, économat ;
- Mme Kintana SOULE, économat ;

### **Maison d'Arrêt des Hauts de Seine (MA Nanterre)**

- Mme Nicole GATIER, économat ;
- Mme Audrey LOYSON, économat ;

### **Centre de semi-liberté de Paris-la-Santé .**

- Mme Sandrine BRAUD-MOULINIER, économat ;
- M François-Xavier PECIC, économat ;

### Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MA Osny)

- M Alain DUVAL, économat ;
- Mme Alexandra RIPOLL, économat ;

### Maison d'Arrêt de la Seine Saint Denis (MA Villepinte)

- M Zahir CHIKHI, économat ;
- M Stanley NEPERT, économat ;
- Mme Jacqueline PRINCE, économat ;
- M Albert PORTHOS, économat ;

### Centre pénitentiaire sud francilien

- Mme Audrey-Marie CHARLES, intérim du responsable du budget et des finances ;
- M Patrick HAMLET, économat ;
- Mme Sophie GOB, économat ;
- Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat ;

**Article 10** : Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

**Article 11** : L'arrêté IDF-2017-03-01-020 du 1<sup>er</sup> mars 2017 et son avenant n° 1 – arrêté IDF-2017-04-04-022 du 04 avril 2017 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

**Article 12** : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 24 avril 2017  
Le Directeur Interrégional des services  
pénitentiaires de Paris

Laurent RIDEL



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*



Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France  
(DRAC)

IDF-2017-04-24-053

arrêté 2017- 045 portant Subdélégation d'ordonnateur  
secondaire à divers collaborateurs de la DRAC



**PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE  
PREFET DE PARIS**

**Arrêté n°2017-045  
portant subdélégation de signature  
en matière d'ordonnancement secondaire**

**LA DIRECTRICE REGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE**

- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;
- VU** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;
- VU** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;
- VU** le décret du 19 avril 2017 portant nomination de Monsieur Michel DELPUECH préfet de police ;
- VU** l'arrêté ministériel du 14 septembre 2016 portant nomination de Madame Nicole DA COSTA en qualité de Directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°IDF-2017-04-21-017 du 21 avril 2017 portant délégation de signature à Madame Nicole DA COSTA, Directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Dans le cadre de la délégation de signature n°IDF-2017- 04-21-017 du 21 avril 2017 et en cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Nicole DA COSTA**, délégation de signature est donnée en matière d'ordonnancement secondaire à **Monsieur Jean-Pascal LANUIT**, directeur régional adjoint des affaires culturelles.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nicole DA COSTA, directrice régionale des affaires culturelles, et de Monsieur Jean-Pascal LANUIT, directeur régional adjoint des affaires culturelles, délégation de signature est donnée pour l'ensemble des matières d'ordonnancement secondaire à **Monsieur Yannick LOUE**, secrétaire général.

**ARTICLE 2 :**

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Dominique CERCLET**, conservateur régional des monuments historiques, à l'effet de signer toutes les pièces relatives à la passation et à l'exécution des accords-cadres et des marchés publics passés dans le cadre du programme « Patrimoine » (n°175).

1/2



### ARTICLE 3 :

Délégation de signature est donnée à **Monsieur Cédric PICHOFF**, chef du bureau des ressources humaines, à l'effet de signer toutes les pièces relatives :

- à la gratification des stagiaires ;
- aux ordres de mission des agents ;
- aux dépenses de formation continue et d'action sociale (notamment restauration collective).

### ARTICLE 4 :

Demeurent réservés à la signature du Préfet de la région d'Ile-de-France :

- les ordres de réquisition du comptable public,
- les décisions de passer outre à l'avis défavorable du contrôleur budgétaire régional,
- les conventions avec les collectivités territoriales et leurs établissements publics,
- les conventions et décisions attribuant des subventions d'un montant de 200 000 euros et plus,
- les contrats de bail.

### ARTICLE 5 :

Toutes les dispositions réglementaires contraires et antérieures sont abrogées.

### ARTICLE 6 :

Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au Tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France.

### ARTICLE 7 :

La Directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, et affiché au sein de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Paris, le 24 avril.

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris,  
Et par délégation  
La Directrice régionale des affaires culturelles  
d'Ile-de-France,

Nicole DA COSTA



Affichage à la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France le : **24 AVR. 2017**

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France  
(DRAC)

IDF-2017-04-24-052

arrêté 2017-044 portant Subdélégation en matière  
administrative à certains collaborateurs et collaboratrices  
de la Drac



**PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE  
PREFET DE PARIS**

**Arrêté n°2017-044  
portant subdélégation de signature  
en matière administrative**

**LA DIRECTRICE REGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE**

- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;
- VU le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;
- VU le décret du 19 avril 2017 portant nomination de Monsieur Michel DELPUECH, préfet de police ;
- VU l'arrêté ministériel du 14 septembre 2016 portant nomination de Madame Nicole DA COSTA en qualité de Directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France ;
- VU l'arrêté préfectoral n°IDF-2017-04-21-016 du 21 avril 2017 portant délégation de signature à Madame Nicole DA COSTA, Directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France en matière administrative ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Dans le cadre de la délégation de signature n°IDF-2017-04-21-016 du 21 avril 2017 et en cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Nicole DA COSTA**, délégation de signature est donnée pour l'ensemble des matières administratives à **Monsieur Jean-Pascal LANUIT**, directeur régional adjoint des affaires culturelles.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nicole DA COSTA, directrice régionale des affaires culturelles, et de Monsieur Jean-Pascal LANUIT, directeur régional adjoint des affaires culturelles, délégation de signature est donnée pour l'ensemble des matières administratives à **Monsieur Yannick LOUE**, secrétaire général.

**ARTICLE 2 :**

Délégation est donnée à **Monsieur Dominique CERCLET**, conservateur régional des monuments historiques, à l'effet de signer les correspondances, décisions, procès verbaux et arrêtés dans le cadre des procédures suivantes :

- protection du patrimoine mobilier et immobilier au titre des monuments historiques ;
- programmation et autorisation de travaux sur les objets mobiliers et les immeubles inscrits ou classés au titre des monuments historiques ;
- contrôle scientifique et technique.

#### **ARTICLE 3 :**

Délégation est donnée à **Monsieur Stéphane DESCHAMPS**, conservateur régional de l'archéologie, à l'effet de signer les correspondances, notifications, arrêtés dans le cadre des procédures d'archéologie préventive, d'archéologie programmée et de propriété des vestiges archéologiques mobiliers.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Stéphane DESCHAMPS**, conservateur régional de l'archéologie, délégation est donnée à **Monsieur Jean-Marc GOUEDO**, son adjoint, à l'effet de signer les actes ci-dessus énumérés.

#### **ARTICLE 4 :**

Délégation est donnée à **Monsieur Hervé CORRIGES**, chef du service de la musique et de la danse, à l'effet de signer :

- les correspondances et diplômes dans le cadre de la procédure de délivrance du diplôme d'Etat de professeur de danse ;
- les notifications dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience ;
- les notifications pour l'attribution des bourses d'études sur critères sociaux.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Hervé CORRIGES**, chef du service de la musique et de la danse, délégation est donnée à **Monsieur Didier CORMIER**, son adjoint, à l'effet de signer les actes ci-dessus énumérés.

#### **ARTICLE 5 :**

Délégation est donnée à **Madame Isabelle du RANQUET**, cheffe du bureau des licences, à l'effet de signer les correspondances, les récépissés et les arrêtés relatifs à l'attribution, le refus et le retrait de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants.

#### **ARTICLE 6 :**

Toutes les dispositions réglementaires contraires et antérieures sont abrogées.

#### **ARTICLE 7 :**

Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au Tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France.

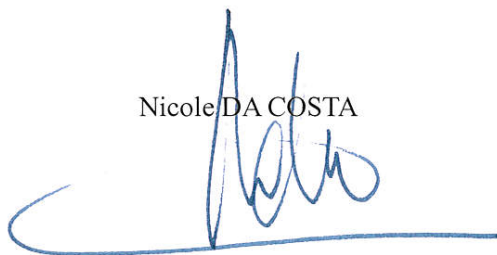
**ARTICLE 8 :**

La Directrice régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, et affiché au sein de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Paris, le 24 avril 2017.

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris,  
Et par délégation  
La Directrice régionale des affaires culturelles  
d'Ile-de-France,

Nicole DA COSTA



Affichage à la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France le **24 AVR. 2017**

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2017-05-02-039

Arrêté portant délégation de signature au titre de la mission  
interministérielle de lutte contre les drogues et les  
conduites addictives (MILDECA)



## PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

### **Arrêté n° portant délégation de signature au titre de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE,

ASSURANT L'INTERIM DU PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, notamment son article 43 ;

Vu le décret n°2014-322 du 11 mars 2014 relatif à la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives ;

Vu le décret du 27 novembre 2013 portant nomination de M. Olivier ANDRE, directeur de la modernisation et de l'administration à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de M. Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 16 février 2017 portant nomination de M. Michel DELPUECH, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, à compter du 27 février 2017 ;

Vu le décret du 19 avril 2017 portant nomination de M. Michel DELPUECH, préfet de police ;

Considérant que l'article 39 du décret du 29 avril 2004 susvisé prévoit qu'« en cas de vacance momentanée du poste de préfet de région, le préfet du rang le plus élevé en fonction dans la région assure l'intérim »;

Considérant que M. Pierre SOUBELET, préfet des Hauts-de-Seine, assure l'intérim du préfet de région d'Ile-de-France, après que M. Michel DELPUECH a pris ses fonctions de préfet de police et jusqu'à la date de prise de fonctions de son successeur ;

## ARRETE

### Article 1

Délégation est donnée à M. Olivier ANDRE, directeur de la modernisation et de l'administration, coordonnateur pour la politique de la ville et chef de projet départemental, chargé de la lutte contre les drogues et les conduites addictives pour Paris et coordonnateur au niveau régional pour l'Ile-de-France, à l'effet de signer :

- les actes de suivi de la programmation d'opérations financières relatives aux actions de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives,

**Programme 129** : coordination du programme gouvernemental – **Action 15** « mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives » ;

- les décisions et conventions de subvention d'un montant inférieur à 100 000€ par acte, et leurs avenants ;

- les décisions d'irrecevabilité ou de rejet de demande de subvention d'un montant inférieur à 100 000€ par acte, et leurs avenants ;

### Article 2

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/).

Fait à Paris, le 2 mai 2017

Le préfet des Hauts-de-Seine,

assurant l'intérim du préfet de la région d'Ile-de-France,



Pierre SOUBELET



Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2017-05-02-040

Arrêté portant délégation de signature pour  
l'ordonnancement des dépenses et l'exécution budgétaire au  
sein de la préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris



## PRÉFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

**Arrêté préfectoral n°**  
portant délégation de signature pour  
l'ordonnancement des dépenses et l'exécution budgétaire  
au sein de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE,

ASSURANT L'INTÉRIM DU PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 43,44 et 45 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de M. Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu le décret du 16 février 2017 portant nomination de M. Michel DELPUECH, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, à compter du 27 février 2017 ;

Vu le décret en date du 16 février 2017 portant nomination de M. François RAVIER, préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris à compter du 20 mars 2017 ;

Vu le décret du 19 avril 2017 portant nomination de M. Michel DELPUECH, préfet de police ;

Vu les conventions de délégation de gestion confiant la réalisation technique de l'ordonnancement des dépenses et des recettes au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

Considérant que l'article 39 du décret du 29 avril 2004 susvisé prévoit qu'« en cas de vacance momentanée du poste de préfet de région, le préfet du rang le plus élevé en fonction dans la région assure l'intérim »;

Considérant que M. Pierre SOUBELET, préfet des Hauts-de-Seine, assure l'intérim du préfet de région d'Île-de-France, après que M. Michel DELPUECH a pris ses fonctions de préfet de police et jusqu'à la date de prise de fonctions de son successeur ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

## ARRÊTE

### Titre I – Bureau des affaires financières, immobilières et budgétaires

**Article 1 :** Délégation est donnée à Monsieur Damien LAVAUD, chef du bureau des affaires financières, immobilières et budgétaires, pour transcrire dans le système d'information financière de l'État les décisions prises en matière budgétaire sur les unités opérationnelles de programme pour lesquelles le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, est ordonnateur secondaire de droit ou en vertu d'une délégation de gestion, sauf dans les cas où une autre personne a été spécialement désignée à cet effet.

À ce titre, il est autorisé à passer tous les actes relevant du rôle de responsable d'unité opérationnelle, et particulièrement :

- saisie de la programmation budgétaire ;
- saisie des rétablissements de crédits ;
- saisie et validation de blocages de fonds ;
- toutes opérations de pilotage des crédits de paiement.

**Article 2 :** Délégation est également donnée à M. Damien LAVAUD pour valider et transmettre au comptable assignataire, par le système d'information financière de l'État, les ordres de payer des dépenses pour lesquelles l'engagement préalable n'est pas exigé, et la constatation du service fait concomitante de l'ordre de payer, ainsi que toutes pièces justificatives des dépenses.

**Article 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damien LAVAUD, et sans préjudice des règles relatives à l'accès aux systèmes d'information, la délégation prévue aux articles 1 et 2 est accordée aux agents du bureau des affaires financières, immobilières et budgétaires dont les noms suivent :

- M. Emmanuel SCHOEPFLIN, adjoint au chef de bureau ;
- M. Pascal MORIN, chef de la section des affaires budgétaires et immobilières ;
- Mme Claudine POULAIN, gestionnaire budgétaire ;
- M. Sahad DJAMAA, gestionnaire budgétaire

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damien LAVAUD, la délégation prévue à l'article 1 est accordée à Mme Marylène PROT, gestionnaire des affaires immobilières et des dépenses mutualisées, et à Mme Jocelyne WALTER, pour toutes dépenses relatives aux déplacements temporaires des agents de la préfecture, permanents ou occasionnels, sauf celles qui sont exécutées par la régie d'avances.

## **Titre II - Centre de services partagés régional**

**Article 5 :** Délégation de signature est donnée à Madame Nathalie DULEY, chef du centre de services partagés régional et ordonnateur secondaire délégué, pour transcrire dans le système d'information financière de l'État toutes les décisions d'ordonnancement de dépenses et de recettes des services compétents, pour lesquelles le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, est ordonnateur secondaire de droit ou en vertu d'une délégation de gestion.

À ce titre, elle est autorisée à :

- saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques ;
- saisir et valider les actes relatifs aux demandes de mise en paiement ;
- saisir et valider les actes relatifs aux recettes ;
- saisir et valider les actes relatifs aux immobilisations ;
- requérir l'intervention du support technique de l'AIFE.

**Article 6 :** Madame Pamella EDOUARD, adjointe au chef du centre de services partagés régional en charge du secteur investissements et actes complexes, reçoit délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations et pour intervenir auprès du support technique dans le progiciel CHORUS.

**Article 7 :** Madame Jeananie GUSTARIMAC, adjointe au chef du centre de services partagés régional en charge du secteur interventions et dépenses courantes, reçoit délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations et pour intervenir auprès du support technique dans le progiciel CHORUS.

**Article 8 :** Monsieur Christophe LEITE, chef de section, reçoit délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations, pour intervenir auprès du support technique et constater ou certifier le service fait dans le progiciel CHORUS.

**Article 9 :** Madame Francia JABIN, adjointe au chef de section, reçoit délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations, pour intervenir auprès du support technique et constater ou certifier le service fait dans le progiciel CHORUS.

**Article 10 :** Madame Farida BENANOUNE, cheffe de section, reçoit délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations, pour intervenir auprès du support technique et constater ou certifier le service fait dans le progiciel CHORUS.

**Article 11:** Monsieur Fabrice SILENE, chef de section, reçoit délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations, pour intervenir auprès du support technique et constater ou certifier le service fait dans le progiciel CHORUS.

**Article 12 :** Les agents dont les noms suivent reçoivent délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir et valider les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations, et constater ou certifier le service fait dans le progiciel CHORUS :

-M. Daniel BENDJILALI  
-Mme Christine DESOUCHE  
-Mme Marilyn MOUNIAPIN

-Mme Renée MARCELLI  
-Mme Martine RAYNAUD  
-Mme Fadila TOUIL

**Article 13 :** Les agents du centre de services partagés régional dont les noms suivent reçoivent délégation en qualité d'ordonnateur secondaire délégué du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, pour saisir les actes relatifs aux engagements juridiques, demandes de mise en paiement, recettes, immobilisations et constater ou certifier le service fait dans le progiciel CHORUS :

-Mme Gabrielle ALMODOVAR  
-Mme Jessy AUDREN  
-Mme Christelle BILINGI  
-M. Morade BOUNOUAR  
-Mme Fatima CHAHBOUN  
-Mme Jacqueline CHANDRAMOHAN  
-Mme Dénia CHOULAK  
-Mme Floriane CORBERY-HERBER  
-M. Frédéric DESELVA  
-Mme Anne DETOURBET  
-Mme Jacqueline ERIN  
-Mme Séphora FONROSE

-Mme Djamila FOURDACHON  
-M. Henri KONDI  
-M. Jérôme LACHIVER  
-M. Jeremy LANOUE  
-Mme Delly LE GAL  
-Mme Ginette MENDY  
-Mme Marie-Anne RICHERT  
-Mme Anabela SCAPPATICCI  
-Mme Christelle TRAQUE  
- Mme Souad TOUIL

**Article 14 :** Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 2 mai 2017

Le préfet des Hauts-de-Seine,  
assurant l'intérim du préfet de la région d'Île-de-France,



Pierre SOUBELET